

CHARTRE DE BONNE PRATIQUE

En nous appuyant sur notre expérience de 25 ans, nous accompagnons les investisseurs désireux de bénéficier d'économies d'impôts et les entrepreneurs ultra-marins souhaitant développer des projets industriels. Leader dans l'ingénierie et le financement Outre-Mer, cette position fait de nous un acteur de référence dans le domaine du Girardin Industriel. Nous exerçons notre métier avec trois grands principes : **expérience, sécurité et transparence.**

- Nous mettons notre expérience professionnelle au service des investisseurs et des entrepreneurs, avec un objectif de, de loyauté, d'intégrité et d'équité
- Nous travaillons sur chaque dossier, dans le respect de la législation en vigueur.
- Nous nous assurons de la respectabilité fiscale et sociale, des aptitudes professionnelles des entrepreneurs.
- Nous nous attachons à accomplir nos missions dans un esprit d'indépendance, en établissant des prescriptions qui certifient notre compétence et la qualité de notre service.
- Nous intervenons dans le respect de la confidentialité des dossiers confiés.
- Nous souscrivons aux assurances professionnelles qui garantissent toute erreur de montage et ses conséquences et exigeons de nos partenaires les mêmes garanties.
- Nous faisons certifier notre activité comptable et financière par un commissaire aux comptes.
- Nous sommes soucieux de contribuer à l'intégrité et à l'image de la profession, en donnant le meilleur exemple en matière de compétence et d'éthique.

www.ecofip.com